

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de rendre conforme un bâtiment principal unifamilial présentant plusieurs non-conformités, situé au 2337, route 132 Est

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 22 juin 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de rendre conforme un bâtiment principal unifamiliale présentant plusieurs non-conformités, situé au 2337, route 132 Est, sur le lot 3 664 601 du cadastre du Québec, dans le district Le Bic.

2. Assemblée publique de consultation et consultation écrite

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 6 juillet 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 24 juin 2026 au mardi 7 juillet 2026, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet de résolution est situé dans le district Le Bic, entre l'autoroute Jean-Lesage (La 20), le chemin de Rivière-Hâtée, la rue de la Rive, la rue Joseph-Langis, la rue des Loisirs et le fleuve Saint-Laurent.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de règlement contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 22 juin 2026, sur le site Web de la Ville,
à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 24 juin 2026

(S) Cynthia Lamarre, avocate
Assistante-greffière

Projet de résolution – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Régularisation d'un bâtiment principal et d'une construction secondaire – 2337, route 132 est – lot 3 664 601 du cadastre du Québec

Zone H-9025

lot 3 664 601

District Le Bic

